**Procès-verbal 21/22 - 1**

**Bureau de Ligue**

**Mardi 16 novembre 2021 à 19h en visioconférence**

Présents : Angenon Nico, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Ferre Benjamin, Francisco Marie

Invités : Bardin Romain, Metaireau Nicolas.

Excusés : Quetard Thierry

Absent : Dodu Adrien, Simon Bruno

Début à 19h07

1) Informations du président

Jean-Paul fait part de la douleur de Florian Philippeau, membre du conseil de Ligue qui vient de perdre sa maman. Il va prendre quelques temps ses distances avec ses missions. Bruno et Romain prendront le relais.

La réunion des présidents de ligue avec Gilles Erb a été annulée.

2) Point finances

Marie fait un point avec les éléments que lui a transmis Isabelle. Il manque quelques éléments sur les licences. Plusieurs points sont en débat (impayés…) mais le fichier présenté est un état au 31/10 et depuis 15 jours il y a eu des évolutions. Marie va se rapprocher d’Isabelle pour présenter un point plus complet lors du prochain conseil de ligue du mois de décembre.

Il reste à finaliser la facturation avec Nicolas Gaudelas avant son départ.

3) Point licenciés

Un point est fait sur les licences

02/12/19 : 9541 licences

31/12/20 : 7206 licences

15/11/21 : 7689 licences

Il est à noter que l’évolution est positive par rapport à la saison passée mais qu’avant de retrouver le niveau record d’avant confinement il faudra sûrement une ou deux saisons.

Le bureau espère qu’une partie de l’avance sur les licences promotionnelles (+650) se convertira en licences traditionnelles (-300) notamment pour le dynamisme des compétitions et des finances.

4) Point téléphonie

Isabelle a fait un point détaillé des lignes.

Le bureau valide la demande de fibre et de portabilité du numéro pour cesser l’abonnement keyyo. Romain se chargera du dossier.

Dans un second temps, une mise à jour de l’adresse mail de facturation sera effectuée pour remplacer celle de l’ancien président.

5) Demande TT Cormery-Truyes

Le bureau souligne le projet d’ampleur même si cela questionne car il ne rentre pas dans les appels à projets. Benjamin indique qu’il faudrait préciser que pour une demande saison n+1, il faudrait que la demande soit réalisée avant le 30 juin de la saison n. Cela permettrait de budgétiser les demandes et de clarifier le processus.

Après avoir réalisé une moyenne des sommes proposées par les uns et les autres, Cormery sera aidé à hauteur de 350€ pour son show avec Emmanuel Lebesson en espérant que cela inspire d’autres clubs.

6) Top 10 européen Jeunes 2022

Le TT Joué s’est retiré de l’organisation 2022 car il organise déjà les championnats de France peu avant et faute de garanties et échanges suffisants sur l’organisation.

Jean-Paul, Gérard et Alexandre ont prévu de se réunir prochainement afin qu’Alexandre nous présente le retour d’expérience du Top 10 2021 pour s’engager ou non sur l’édition 2022.

7) Questions diverses

Michel présente un dossier traité par la commission sportive concernant un litige sur une licence lors d’une rencontre du championnat par équipes opposant le TT Joué à Belleville-Léré qui a fait appel de la décision de la CSR.

Benjamin ne s’exprime pas sur le sujet et ne prend pas part au vote.

Le bureau décide de confirmer la décision de la CSR à l’unanimité.

Nicolas présente l’organisation des missions organisationnelles et financières du pôle suite au départ de Nicolas Gaudelas. Celle-ci est validée à l’unanimité. Cela rentre dans le budget prévisionnel validé en AG. Il restera juste à finaliser quelques demandes de devis d’auto entrepreneur et conventions de partenariat avec les comités et clubs.

Cette situation transitoire est pour poursuivre l’investissement pour les jeunes en espérant d’aussi bons résultats que récemment.

Fin de la réunion à 21h34.